


REACH	Critères / Produits	NovaMouss® Q4
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
1	Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise	
1.1	Identification du produit	
	Définition du produit	Nettoyant industriel
	Non commercial	NovaMouss® Q4
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
	Utilisation de la substance ou du mélange	Nettoyant industriel, supprime les mousses, moisissures, algues, lichens.
	Restrictions d'emploi recommandées	Ne pas mélanger avec les composés anioniques (savons, tensio-actifs).
1.3	Identification du fournisseur	
	Nom de la société	Chemicals Network France
	Adresse	Z. A. des Béthunes, 11_rue de Bretagne
	Ville / code postal	Saint Ouen l'Aumône, FR_95042
	Téléphone	33 (0)1 34 02 39 44
	Téléfax	33 (0)1 34 02 37 44
	Adresse email	novacline.secretariat@gmail.com
	Site Web	www.novacline.fr
	Personne ou service émetteur	Support technique
1.4	Numéro d'appel d'urgence	
	Nom de la société /organisme	Chemicals Network France
	Disponibilité	Lundi - Vendredi : 8h30 à 12h30 et Lundi - Jeudi : 13h30 à 17h00
	Téléphone	33 (0)1 34 02 39 44
2	Identification des dangers	
2.1	Classification de la substance ou du mélange	
2.1A	Classes de danger / Catégorie et Mentions de danger associées selon Règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations	
	Irritation cutanée - Skin Irritant 2	H315
	Pour le texte complet de la mention de danger (voir § 2.1A et §16)	
2,1A	Mentions de Danger (phrase H)	
	H315 - Provoque une irritation cutanée	H315
2.1B	Symbole de danger / Catégorie de danger selon Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE et leurs adaptations	Non classé
2.1C	Effets néfastes les plus importants	
	Dangers physico-chimiques (se référer à § 9)	Non classé selon Règlement (CE) n°1272/2008
	Santé humaine (informations toxicologiques se référer à § 11)	
	Effets potentiels sur l'environnement (se référer à § 12)	
2.2	Éléments d'étiquetage selon règlement (CE) n°1272/2008	
2.2a	Pictogrammes de Danger	
	Danger sur la santé - SGH07	
2,2b	Mention d'avertissement	
	Mention d'avertissement	Attention
2,2c	Mentions de Danger	
	H315 - Provoque une irritation cutanée.	H315
2.2d	Conseils de Prudence (Prévention)	
	P264 - Se laver à l'eau les zones en contact avec le produit, soigneusement après manipulation.	Recommandation
	P273 - Eviter le rejet dans l'environnement.	Recommandation


REACH	Critères / Produits	NovaMouss® Q4
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
2.2e	P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, des équipements de protection des yeux / du visage. Voir § 2.4 Mesures de sécurité complémentaires et §7 Manipulation et stockage	P280
	Conseils de Prudence (Intervention)	
	P301 + P330 + P331 : En CAS D'INGESTION : rincer la bouche, Ne Pas faire vomir.	Recommandé
	P302 + P352 : En CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.	oui
	P305 + P351 + P338 : En cas de CONTACT avec les YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes, Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles ne peuvent facilement être enlevées, Continuer à rincer.	Recommandé
	P332 + P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.	Recommandé
	P391 : Recueillir le produit répandu. Voir § 2.4 Mesures de sécurité complémentaires et §7 Manipulation et stockage.	Recommandé
2.2f	Conseils de Prudence (stockage)	
	Voir § 2.4 Mesures de sécurité complémentaires et §7 Manipulation et stockage	
2.2g	Conseils de Prudence (élimination)	
2,2h	Étiquetage supplémentaire	
	Le mélange est un produit détergent selon les règlements CE n°648/2004 et 907/2006. voir §15.	Produit réservé aux professionnels et industriels
2,2i	Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette (selon l'article 18) :	
		Aucun
2.3	Autres dangers	
	Le mélange contient des "Substances extrêmement préoccupantes" (SVHC) publié par l'agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 de REACH :	Non
2.3A	La substance remplit les critères de PBT selon le règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XIII	
	Critère Persistance	NA
	Critère Bioaccumulation	NA
2.3B	La substance remplit les critères de tPtB selon le règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XIII	
	Critère Très Persistance (tP)	NA
	Critère Très Bioaccumulation (tB)	NA
2.3C	Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	
2.4	Mesures de sécurité complémentaires	
		Aucune
3	Composition et informations sur les composants	
3.2	Mélanges	Classification conformément à la directive 67/548/CEE et clacification CE 1272/2008
3.2	Substance 1	Informations sur la substance pure
	Nom de la substance	Chlorure d'alkyldimethylbenzyl ammonium
	Formule chimique	[CH ₃ (CH ₂) ₁₁₋₁₅ , (CH ₃) ₂ , C ₆ H ₅ CH ₂]N ⁺ Cl ⁻
	N° Index	ND
	N° CAS (*) cf. §16	68424-85-1
	N° CE (EINECS)	270-325-2
	N° d'enregistrement REACH	ND
	Synonymes et autre noms	Benzalkonium Chloride
	Concentration en masse	< 2,5 %
	Classification de la substance selon règlement (CE) n°1272/2008	SGH07; SGH09, Skin_Corr_1B(H314), Acute_Tox_4(H302), Skin_Toxic_4(H312), Aquatic_Toxic_1(H400)
	Classification de la substance selon Directive 67/548/CEE	Nocif_Xn_R21/22, Corrosif_C_R34, N_R50
	Classification de la substabce selon la Directive 648/2004/CE (détergents)	Agent de surface cationique < 5 %
	Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail voir le § 8	
3.3	Autres composants	
	Autres composants, impuretés, additifs stabilisants présents nécessitant une classification	Aucun

REACH	Critères / Produits	NovaMouss® Q4
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
4	Premiers secours	
4.1	Description des premiers secours	
	Conseils généraux: en cas de doute ou de symptômes persistants, toujours faire appel à un médecin.	applicable
	En cas de CONTACT avec la PEAU (ou les cheveux) et les vêtements : Enlever immédiatement les vêtements, objets et chaussures contaminés, Rincer la peau à l'eau / se doucher si nécessaire.	applicable
	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.	applicable
	En cas de CONTACT avec les YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant 15 minutes y compris sous les paupières, Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles ne peuvent facilement être enlevées, Consulter immédiatement un ophtalmologiste.	recommandé
	En CAS D'INGESTION, rincer la bouche, Ne Pas faire vomir, Ne rien faire avaler à une personne inconsciente, appeler immédiatement un médecin	applicable
	En cas d'INHALATION, transporter la victime hors de la zone, garder au repos. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Appeler immédiatement un médecin.	recommandé
4.2	Principaux symptômes et effets, aigus et différés	
	Symptômes	Ingestion : Atteinte corrosive gastro-intestinale
	Effets	Risques de dommages muqueux
4.3	Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	
	Traitement symptomatique	En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif
	Éléments supplémentaires ou particuliers	Rincer les yeux au serum physiologique
5	Mesures de lutte contre l'incendie	Relatif à la substance pure
5.1	Moyens d'extinction	
	Moyens d'extinction appropriés à l'environnement voisin	eau pulvérisée (brouillard), CO2, mousse résistant à l'alcool
	Moyens d'extinction inappropriés à bannir	
5.2	Danger particulier résultant de la substance ou mélange pendant la lutte contre l'incendie	
	Danger spécifique pendant la lutte contre l'incendie	Présence de CO, NOx, HCl, HCN,
	Produits de combustion dangereux	
5.3	Conseils aux pompiers	
	En cas d'incendie - Porter un appareil de protection respiratoire autonome en pression positive	oui
6	Mesures à prendre en cas de DISPERSION Accidentelle (voir aussi §7)	
6.1	En cas de DISPERSION Accidentelle - Précaution individuelle, EPI, procédures d'urgences	
	Utiliser des équipements de protection individuelle appropriés (voir § 8)	oui
	Assurer une ventilation adéquate	recommandé
	Éviter le contact avec les yeux et la peau	oui
6.2	En cas de DISPERSION Accidentelle - Précaution pour la protection de l'environnement	
	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque	oui
	Empêcher le déversement dans les eaux de surfaces ou les égouts	oui
	Ne pas déverser dans les eaux de surface ou les égouts	oui
6.3	En cas de DISPERSION Accidentelle - Méthode et matériel de confinement et de nettoyage	
	Récupérer le produit dans un récipient adapté	oui
	Diluer avec de l'eau et éponger avec un absorbant	oui
	Contenir les fuites et les ramasser avec des matériaux absorbants non combustibles (sable, terre, vermiculite, terre à diatomées)	adsorbant, liant multi usage V
	Autres informations	Neutraliser l'AQ avec un tensio-actif anionique à 10 % en concentration (ex: Lauryl Sulfate de sodium)
6.4	Référence à d'autres sections	
	Équipements de protection individuelle §8 et l'élimination §13	oui

REACH	Critères / Produits	NovaMouss® Q4
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
7	Manipulation et stockage	
7.1a	Conseils pour une manipulation sans danger	
	Conserver le récipient hermétiquement fermé	oui
	Utiliser un équipement de protection personnelle (bottes, gants, lunettes, tabliers, masques, ...) voir § 8,2	oui, gants, vêtements de protection, lunettes
	Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards	recommandé
	Prévoir une ventilation et un renouvellement d'air suffisant dans un milieu clos ou semi-fermé (atelier)	recommandé
	Éviter le contact avec les yeux et la peau	oui
7.1b	Mesures d'hygiène	
	Conserver à l'abri des aliments, boissons	oui voir § 7,2
	Conserver à l'abri des enfants	recommandé
	Se laver abondamment les mains et avant-bras avant une pause et en fin de séance de travail	recommandé
7.2	Conditions d'un stockage sûr	
	Conserver dans son récipient ou container d'origine	oui
	Stocker à l'écart des aliments, boissons	oui
	Conserver le récipient ou container hermétiquement fermé	oui
	Durée de conservation du produit sans altération	2 ans à 20 °C
	Conserver le récipient et produit dans un lieu avec une plage de température modérée	entre 10 et 30°C, maintenir hors gel
7.3	Utilisations finales particulières	
	Utilisations finales particulières	Nettoyant supprime les mousses Ne pas mélanger avec des tensio-actifs anioniques, savons et alkyl sulphates
	Contre indications d'utilisation, pour conserver l'efficacité du produit :	
8	Contrôle de l'exposition et protection individuelle	
8.1A	Paramètres de contrôle d'Exposition humaine (substances pures)	
	Valeur Limite d'Exposition au Poste de travail à surveiller (mg/m3)	néant
8.1B	Paramètres de contrôle d'Exposition de l'environnement (substances pures)	
		ND
8.2	Contrôle de l'exposition (voir aussi § 6,1 et 6,2 et 7,1)	
8.2.1	Moyens de contrôle appropriés	
8.2.2	Équipements de Protection Personnel (EPI)	
	Protection des mains avec des gants en matériaux résistant (PVC, Chloroprène) et changer immédiatement un gant souillé	oui
	Protection des mains avec des gants en matériaux résistant : caoutchouc nitrile ou naturel ou butyle, Néoprène,	oui
	Protection des yeux : lunettes de sécurité à protection intégrale (latérales)	oui
	Protection de la peau et du corps : vêtements étanches ou tablier, bottes ou chaussures étanches	oui
8.2.3	Contrôle de l'exposition environnementale	
	Contrôle de l'exposition liée à l'environnement	ND
9	Stabilité et réactivité	
9.1	Propriétés physiques et chimiques essentielles	
	Forme	liquide
	Couleur	bleu pale
	Odeur	douce
	Poids moléculaire (g/mole)	NA
	pH	7,7
	Point de fusion (°C)	environ 0°C
	Point d'ébullition (°C)	environ 100°C
	Point éclair (°C) en vase clos	NA
	Taux d'évaporation	ND
	Inflammabilité (gaz, solide)	Non inflammable
	Densité (g/L) à 20°C	995
	Hydrosolubilité (g/L) à 20°C	Complètement miscible
	Soluble à 20°C dans composé autre que l'eau (g/L)	alcools
	Température d'auto-inflammation (°C)	NA

REACH	Critères / Produits	NovaMouss® Q4
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
9.2	Décomposition thermique (°C)	> 150°C
	Propriétés explosives	non
	Propriétés comburantes	non
9.2	Autres informations	
	Autres informations	
10	Stabilité et réactivité	
10.1	Réactivité	Avec les tensioactifs anioniques
10.2	Stabilité chimique et décomposition	stable voir §10.4
10.3	dégagement de H ₂	Aucune connue
10.4	Conditions à éviter	150°C
10.5	Matériaux à éviter - Acides	Acides forts
10.5	Matériaux à éviter - Alcalis, bases	Alcalis forts
10.5	Matériaux à éviter - Peroxydes organiques, oxydants forts	Oxydants forts
10.6	Produits de décomposition	carbone et azote, Nox, HCl
11	Toxicologie	
11.1.1	Toxicité aiguë des substances pures (voir détail §3)	
	Substance :	
	Orale (rat) DL50 (mg/kg)	795
	Cutanée (lapin) DL50 (mg/kg)	> 2000
	Ingestion	Nocif en cas d'ingestion, irritation de la bouche, œsophage, perforation du tractus gastro-intestinal
	Inhalation (mg/L/4 h)	toux, respiration asthmatique et dyspnée
	Irritation/corrosion de la peau (lapin) (OCDE 404)	Corrosion par contact prolongé, entraîne des lésions des tissus, muqueuses
	Lésion / irritation des Yeux (rat) (lapin OCDE 405)	Brûlures chimiques des yeux, fortement corrosif
	Sensibilisation peau (cochon d'inde OCDE 406)	aucun effet connu
	Sensibilisation yeux	aucun effet connu
	Sensibilisation respiratoire	aucun effet connu
	Mutagénéicité sur bactéries (OCDE 471)	Pas d'effet CMR
	Mutagénéicité sur érythrocytes de mammifères (OECD 474)	négatif
	Cancérogénéicité	négatif
	Toxicité pour la reproduction	négatif
11.1.2	Toxicité aiguë du mélange (* ATE estimation par calcul du mélange avec les substances disponibles)	
	ATE Orale (mg/kg)	> 8000
	ATE Cutané (mg/kg)	> 50 000
	Ingestion	irritation de la bouche, œsophage de 0,1 à 0,5 % induit une irritation des muqueuses chez le rat
	ATE Inhalation (mg/L/4 h) (vapeurs)	> 1 % irritant
	Irritation/corrosion de la peau (lapin) (OCDE 404)	> 0,1 % irritant
	Lésion / irritation des Yeux (rat) (lapin OCDE 405)	ND
	Sensibilisation peau (cochon d'inde OCDE 406)	aucun effet connu
	Sensibilisation yeux	aucun effet connu
	Sensibilisation respiratoire	> 0,05 % asmatoforme
	Mutagénéicité sur bactéries (OCDE 471)	Pas d'effet CMR
	Mutagénéicité sur érythrocytes de mammifères (OECD 474)	négatif
	Cancérogénéicité	négatif
	Toxicité pour la reproduction	négatif
	Tératogénéicité	négatif
12	Informations écologiques	Relatif à la substance pure*
12.1	Toxicité aiguë (avec substances pures ou mélange)	* cf. §16
	Poisson Gambusia affinis /Oncorhynchus Mykiss (96 h) CL50 (mg/kg) OCDE 203	0,01 à 0,1: M = 10
	Daphnia magna (24h) CE50 (mg/L) OCDE 202	0,016 (24h) / 0,03 (48h)
	Algues (72h) CE50 (mg/kg)	0,06 (96h) OCDE 201
	Station d'épuration - Impact sur les boues activées CE20/ 0,5 h (mg/L)	Pas d'effets si < 10
	Consulter chaque substance pure indiquées au § 3	

REACH §	Critères / Produits Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	NovaMouss® Q4
12.2	Persistance et dégradabilité (avec substance pure)	
	Biodégradabilité (OCDE 301 B) à 28 J (%)	Facilement biodégradable
	Biodégradabilité (OCDE 301 D)	Rapidement biodégradable > 60 %
	Biodégradabilité selon (CE) n°648/2004	Respecté
	Comportement en station d'épuration : Carbone Organique Dissout (mg O ₂ /g de produit)	1130
	Composés organohalogénés adsorbables (AOX en mg Cl/L eaux usées)	Pas de préjudice pour les eaux usées
	Métaux lourds et ses composées selon Directive 2006/11 CEE	Néant
12.3	Potentiel de bioaccumulation (avec substance pure)	
	Bioaccumulation (N-octanal/eau) Log KoC	0,5 à 1,58
	Bioconcentration (FBC)	Non attendue
12.4	Mobilité dans le sol (avec substance pure)	
	Mobilité dans le sol	ND
12.5	Évaluation PBT et VPVB (avec substance pure) selon Règlement (CE) 1907/2006 annexe XIII	
	Persistance (P)	Non
	Bioaccumulation (B)	Non
	Toxicité (T)	Non
	Très Persistance (tP)	Non
	Très Bioaccumulable (tB)	Non
12.6	Autres effets néfastes	
	Effet nocif sur les organismes aquatiques par déplacement du pH	Non
	Ne pas déverser dans les eaux de surface ou égouts	Ne pas déverser concentré dans les égouts ou éviter l'utilisation par temps de pluie
13	Considérations relatives à l'élimination selon la directive 2008/98/CE	
13.1	Méthode de traitement des déchets	
	Traitement du mélange	Neutralisation avec des tensio-actifs anioniques et dilution avant rejet
	Emballages et récipients contaminés	Vider, nettoyer à l'eau avec des tensio-actifs anioniques, rincer et réutiliser ou recycler
	N° Européen d'élimination des déchets (Liste LED), Elimination appropriée des déchets Directive 2008/98/ EC D10 - Incinération à terre : 16 00 00 Déchets non décrits ailleurs dans la liste; 16 03 00 Loupés de fabrication ou produits non utilisés; 16 03 05 Déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses	16 03 00
14	Informations relatives au transport	
14.1	N° ONU	
	UN nom du produit : N° ONU	Exempté du classement et de l'étiquetage transport NA
14.2	Nom expédition des nations unies	
	ADR	NA
	RID	NA
	IMDG	NA
	IATA/OACI	NA
14.3	Classes de danger pour le transport	
	ADR - Classe	NA
	ADR - Code de classification	NA
	ADR - N° d'identification de danger (indice Kemler)	NA
	ADR - Code de restriction tunnel	NA
	RID - Classe	NA
	RID - Code de classification	NA
	RID - N° d'identification de danger	NA
	IMDG - Classe	NA
	IMDG - N° EMS	NA
	IATA/OACI - Classe	NA
	IATA/OACI - Dénomination technique exacte	NA

REACH	Critères / Produits	NovaMouss® Q4
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
14.4	Groupe d'emballage	
	ADR	NA
	RID	NA
	IMDG	NA
	IATA/OACI	NA
14.5	Danger pour l'environnement	Substance pure
	ADR - étiquetage selon 5.2.1.8	Danger pour l'environnement / polluant marin
	RID - étiquetage selon 5.2.1.8	
	IMDG - étiquetage selon 5.2.1.6.3	
	IMDG - Classification "P" selon 2.10	
	IATA/OACI	
14.6	Précautions à prendre par le transporteur	
	Remarques	Avoir pris connaissance de la fiche de sécurité
14.7	Transport en vrac	
	Marpol 73/78 Annexe II	NA
	IBC	NA
15	Informations réglementaires	
15.1	Réglementations / législations particulières applicables à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	Au mélange
	Substances extrêmement préoccupantes	Non classifié
	Installations classées France (ICPE)	NA
	Maladies professionnelles France (TMP)	# 65, 66 : Possibilité de lésions eczématiformes de mécanismes allergiques
	Restriction de travail :	Personnel allergique aux Ammoniums Quaternaires
	Directive 2010/75/UE Composés Organiques Volatils (%)	0
	Etiquetage des détergents et des produits d'entretien vendus au grand public selon Règlement CE n°648/2004 et 907/2006 : éléments complémentaires au Règlement (CE) n°1272/2008 du § 2.1 et 2.2	NA: Produit réservé aux professionnels et industriels (5L et 20L)
	Critères de biodégradabilité des surfactants selon (CE) n°648/2004	Respectés
	Directive Biocides 98/8/CE et Règlement 1451/2007	NA: Non utilisé comme biocide.
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	
	Informations de sécurité	ND
16	Autres informations	
	* Information particulière : Les n°CAS suivants peuvent être utilisés pour décrire le produit car ils sont équivalent d'un point de vue sécurité.	68424-85-1 85409-22-9 68391-01-5
	Utilisation de NovaMouss Q4 pour éliminer les mousses : Après une préparation du support, utilisez le produit prêt à l'emploi pour supprimer les mousses, lichens sur les toitures, murs, joints de constructions, bassins, piscines. Voir fiche technique.	applicable
	Entretien anti-mousse trimestriel : Diluer NovaMouss Q4 avec de l'eau froide (diluer par 2 selon le niveau de salissure) et pulvériser ou nettoyer les surfaces déjà traitées. Voir fiche technique.	A une dilution supérieure à 2,5 le mélange n'est plus classifié : H315 irritant cutané
	Il est recommandé que l'utilisateur, transporteur, manipulateur de ce produit, lise la fiche de sécurité et nous informe de ses questions relatives à l'emploi ou à la sécurité du produit.	applicable
	Conseils relatifs à la formation du personnel ou information de l'utilisateur. Prévoir une information préalable des risques et des mesures à prendre en cas d'accident.	applicable
	Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur nos connaissances et estimations des risques établis à la date de rédaction de cette fiche. Elles doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité concernant le produit et son utilisation. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés et les performances de celui-ci.	applicable
	Les informations sont fournies à l'utilisateur pour prendre sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît, mais ne l'exonère pas des obligations qui lui incombent liées à l'application de textes réglementaires Nationaux ou Européens.	applicable
	Fin de la fiche de données de sécurité	